

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION "LA PENICHE PIERRE LA TREICHE" 1er mars 2014.

21 PRESENTS: M. BOYON Jacques, M. COLIN Xavier, M. DREUILHE Frédéric, Mme GILLET Elisabeth, Mme JEAN Françoise, M. JEAN Michel, Mme JEANDAT Gisèle, M. JUVEN Jean-Jacques, M. PEDOT Gilbert, Mme PETITJEAN Monique, M. POTERLOT Dominique, Mme POTERLOT Josette, M. RICHARD Patrick, Mme SCHNEIDER Josette, M. SCHNEIDER Maurice, Mme SEY Odile, M. SEY Pascal, M. SIMON Jean-Marie, Mme SIMONNET Françoise, Mme VINCENT Evelyne, M. WOLF Michel

3 PROCURATIONS: Mme GROSS Agnès, M. GUYOT Laurent, Mme RAMEE Anne

Le quorum, qui s'établit à 17 membres (32 membres à jour de cotisation 2013), étant atteint, le président M. Wolf ouvre la séance à 10h 15.

ORDRE DU JOUR:

- Rapport moral du Président
- Rapport financier
- Renouvellement de mandats d'administrateurs
- Bilans et perspectives

Le président, M. Wolf, donne la parole au maire de Pierre la Treiche, M. Colin, qui doit s'absenter. Celui-ci souligne l'importance que revêt à ses yeux le travail réalisé par l'association, car, pour lui, il faut "connaître son histoire pour construire son avenir, mieux connaître ses richesses pour pouvoir les partager".

Il salue le travail réalisé par les bénévoles, en accord avec la municipalité, au cours de l'année écoulée. Cet accord s'est concrétisé par la rédaction d'une convention entre la commune, propriétaire du bateau, et l'association. Le texte en a été adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 26 février 2014. Elle sera signée très prochainement. Elle définit les responsabilités et les prérogatives des uns et des autres dans les actions à venir: l'association disposera de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage des travaux, la commune gardera le contrôle de la sécurité du chantier, de la structure et des usages du bateau.

M. Wolf présente le bilan moral de l'année écoulée.

BILAN MORAL 2013

- Poursuite des recherches sur les chantiers Mourlon, les péniches fabriquées à Pierre la Treiche, la batellerie. Un travail a été commencé sur la vie d'un couple de marinières ayant vécu sur une de ces péniches, le St Georges.
- Organisation d'une manifestation le 15/09/2013, à l'occasion des Journées du Patrimoine, avec le concours de 2 autres associations, Lorraine Oenophilie (exposition d'étiquettes en rapport avec les bateaux et Pierre la Treiche) et l'association de Canoe kayak de Toul qui a proposé l'approche de la péniche sur la Moselle en dragon boat.

Cette journée a permis de présenter le résultat des recherches réalisées, de déployer la banderole fabriquée à cette occasion et offerte par un sponsor, d'établir de nouveaux contacts (le nombre d'adhérents est passé de 17 à 32), de recueillir de nouveaux documents...

- Mise au sec du Pierre la Treiche, dans la cale sèche sur le site de GSM, réalisée par quelques bénévoles. La cale sèche avait été auparavant restaurée (fonctionnement de la porte) et aménagée (installation des supports en chêne). La coque a ensuite été passée au karcher pour enlever la rouille, ce qui fait apparaître les perforations. La peinture protectrice, obtenue par donation, n'a pu être appliquée, la société GSM s'opposant à toute intervention sur le site, pour des raisons de sécurité. L'ouverture du logement a permis de constater qu'une grande partie du mobilier d'origine, réalisé par les menuisiers du chantier Mourlon, avait été conservée et permettait de se représenter la vie des marinières.

- Rencontres avec différents organismes, partenaires potentiels de l'association pour mener et financer les travaux: CCT, Pays Terre de Lorraine, DRAC, conservateur départemental des monuments historiques, Maison du Tourisme du Toulouais, service régional de l'inventaire du patrimoine, Fondation du patrimoine...

D'ores et déjà, ces rencontres ont permis la prise en compte des recherches réalisées, augmentées de photos prises par des spécialistes de la protection du patrimoine, aussi bien sur la péniche que sur le site de l'ancien chantier, ouvert par son propriétaire à l'occasion du changement de locataire. Un dossier est en voie de réalisation, il permettra la préservation de la mémoire des chantiers Mourlon à l'échelle régionale.

- Rédaction de la convention association/commune et de l'état des lieux de la péniche en février 2014 qui l'accompagne. Le CA a donné quitus à M. Wolf pour signer cette convention en sa qualité de président de l'association.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité.

M. Wolf donne ensuite la parole à Mme Petitjean, trésorière de l'association, pour le bilan financier.

BILAN FINANCIER 2013

DEPENSES		RECETTES	
FRAIS BANCAIRES	17,18	COTISATIONS	320,00
DRAGON BOAT	165,00	RESULTAT JOURNEES DU PATRIMOINE	30,00
ASSURANCE MAIF	31,22	SUBVENTIONS	
FRES GARNIER	103,69	ENVIE	150,00
DIVERS (pot aux plongeurs...), pourboires	64,99		
TOTAL	382,08	TOTAL	500,00
RESULTAT DE L'ANNEE 2013	117,92		
REPORT ANNEE 2012	547,50		
EN BANQUE AU 31/10/2013	665,42		

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

A la création de l'association, un C.A. de 5 membres avait été élu. Il n'avait pas été officiellement renouvelé ensuite. Avec l'augmentation du nombre des adhérents et des activités, cette structure est devenue obsolète. Le président M. Wolf en propose la démission, afin de procéder à l'élection d'un nouveau C.A. de 12 membres, qui élira le bureau.

Cette proposition ne suscitant pas d'opposition, les membres de l'association se prononcent sur leur candidature et celle des membres leur ayant laissé procuration.

Les candidats sont les suivants:

Mmes Gillet, Jeandat, Gross, Petitjean, Poterlot, Simonnet, MM. Colin, Dreuilhe, Poterlot, Richard, Simon, Wolf.

M. Pedot propose de prévoir avant le vote le mode de renouvellement du C.A. en 2015, par tirage au sort de 6 noms. Les administrateurs désignés par le sort pourront se représenter.

Cette proposition est adoptée par 23 voix pour, 1 voix contre.

Il est procédé ensuite à l'élection des membres du C.A. Le nombre de candidats étant le même que celui de sièges à pourvoir, et personne ne s'y opposant, cette élection a lieu à main levée.

Les 12 candidats sont élus à l'unanimité.

Les membres du CA élisent ensuite parmi eux les membres du bureau:

Les candidats sont:

Président: Michel Wolf

Vice-Président: Dominique Poterlot

Trésorière: Monique Petitjean

Secrétaire: Élisabeth Gillet

Ce bureau est élu à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2014

- Poursuite des recherches historiques, notamment en recueillant de nouveaux témoignages, écrits et audiovisuels.
- Établissement d'une convention avec GSM pour permettre l'accès à la cale sèche. La situation est actuellement bloquée car le propriétaire du terrain a opposé un veto à toute modification du contrat de location. Il faudra négocier pour trouver une solution et établir un avenant au contrat.
- Poursuite des démarches pour trouver des partenaires privés et institutionnels.
- Réalisation du plan de financement, en montant des dossiers correspondant aux différentes phases successives de travaux :
 - remplacement du fond pour assurer la flottabilité
 - remise en état des équipements moteurs et de sécurité qui permettront la navigation
 - réalisation des aménagements destinés à l'accueil du public
- Une question est posée par M. Boyon: quelle est la position de Voies Navigables de France sur la possibilité de faire naviguer la péniche, sachant que leur autorisation est indispensable pour utiliser le domaine public? M. Wolf prendra contact avec VNF pour connaître leurs conditions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le président invite les participants à voir une vidéo montrant la sortie de l'eau du PLT, avant de partager le pot de l'amitié.

A Pierre-la-Treiche, le 4 mars 2014,

La secrétaire

Le président